

projets

Cérémonie des vœux



Claude Vuilliet a présenté les 4 priorités de l'action municipale pour 2009 à Bois d'Arcy.........p4

→ DOSSIER

ACCUEIL des JEUNES ARCISIENS

aménagement

Sirops génériques



Le 15 janvier, Henry Hassid inaugurait, en présence de Roselyne Bachelot, Ministre de la santé, sa nouvelle entreprise H2Pharma................p6

associations

Joyeux anniversaire



La dynamique association de la RAA (Retraite active arcisienne) vient de fêter ses 20 ans d'existence ! p10

culture

La Boîte à Zik' ouvre ses portes



Des soirées "café-concert" très jazzy sont proposées régulièrement au Centre culturel...................p13

NUMÉRO 76. MARS/AVRIL 2009
www.boisdarcy.fr



BOIS D'ARCY Le journal n°76

Directeur de la Publication
Claude Vuilliet, Maire, Conseiller général
Directeur-Adjoint de la Publication
Philippe Lejeune, adjoint au Maire, en charge de l'Information et de la Communication
Crédit photos
Ville de Bois d'Arcy sauf mention particulière
Rédactrice en chef
Myriam de Peretti
Rédaction
Myriam de Peretti, Christine Roma-Facquez, Claire Duval
Conception
Ingrid Pain
Illustrations
Ingrid Pain
Impression (6000 ex)
DB Print France
Publication
Tous les 2 mois
Distribution (5300)
ABC Distribution
Pour tout renseignement
Direction de la Communication 01 30 45 86 85
E-mail. communication@boisdarcy.fr

HÔTEL DE VILLE
2 avenue Paul Vaillant-Couturier
01 30 45 83 83. www.boisdarcy.fr
Si vous souhaitez prendre rendez-vous avec le Maire ou les élus 01 30 45 83 16


LE MAIRE, CLAUDE VUILLIET, ENTOURÉ DES ADJOINTS ET CONSEILLERS MUNICIPAUX DÉLÉGUÉS

Une équipe solidaire
au service de Bois d'Arcy

En mars 2008 (un an, déjà !) avaient lieu les élections municipales qui ont permis aux Arcisiens de nous signifier largement leur confiance.

Une nouvelle équipe municipale, remaniée et rajeunie, s'est installée, pour mettre en œuvre notre projet pour Bois d'Arcy : depuis un an, des chantiers importants ont été menés à bien, comme en témoignent les inaugurations du groupe scolaire de la Croix-Bonnet et de la salle des fêtes de la Tremblaye.

Il nous reste beaucoup à faire et vous pourrez lire, en pages 4 et 5 du présent journal, les axes forts de notre projet communal : nous voulons continuer d'œuvrer à un aménagement urbain global qui propose aux Arcisiens de nouveaux services et équipements publics. Nous souhaitons le faire en respectant l'identité de Bois d'Arcy, qui est une ville à dimension humaine.

Notre projet pour Bois d'Arcy est le fruit d'une dynamique de groupe :

- *8 Adjoints m'entourent dans la concertation et l'échange quotidiens. Ce sont, pour la plupart, des Arcisiens jeunes, bien insérés dans la vie de notre commune et engagés durablement pour l'avenir de Bois d'Arcy.*

- *J'ai souhaité également - c'était une nouveauté - confier une délégation à quelques conseillers municipaux rattachés chacun à un Adjoint : il s'agit ainsi de mieux répartir le travail municipal et les responsabilités afférentes.*

- *Enfin, je veux saluer les conseillers municipaux, car ils s'impliquent avec abnégation dans les dossiers communaux.*

Ensemble, nous travaillons ainsi au service de la mission confiée il y a un an par les Arcisiens : construire, par une action collective cohérente et pérenne, l'avenir de notre commune.

Avec mes sentiments dévoués,
Claude Vuilliet, Maire de Bois d'Arcy,
Conseiller général des Yvelines.



→ **DÉMOCRATIE LOCALE**

Le Conseil municipal
au service des Arcisiens

Voici quelques-unes des principales délibérations prises par le Conseil municipal lors de sa séance du jeudi 18 décembre 2008 :

• CRÉATION D'UNE MICRO-CRÈCHE
Le Conseil municipal approuve à l'unanimité le principe de création d'une micro-crèche, dans l'attente de l'ouverture de la structure Petite Enfance de la Croix-Bonnet, afin de satisfaire les demandes croissantes d'accueil. Il autorise M. le Maire à solliciter les subventions et à signer les conventions et contrats afférents.

• AVENANT N°1 AU MARCHÉ DE RESTAURATION AVEC LA SOCIÉTÉ YVELINES RESTAURATION
Le Conseil municipal autorise M. le Maire à signer cet avenant qui permettra la fourniture ponctuelle de repas biologiques dans les écoles, ainsi que la livraison de repas et de goûters biologiques pour les enfants de la micro-crèche.



• MODIFICATION DU PÉRIMÈTRE SCOLAIRE À COMPTER DE LA RENTRÉE SCOLAIRE 2009/2010
Le Conseil municipal décide de redéfinir le périmètre scolaire des écoles maternelles afin d'établir une cohérence entre celui-ci et celui des écoles élémentaires.

• AVENANT N°1 AU CONTRANT ENFANCE/JEUNESSE PASSÉ AVEC LA CAISSE D'ALLOCATIONS FAMILIALES DES YVELINES
Le Conseil municipal, à l'unanimité, donne son accord pour la signature d'un avenant au contrat Enfance/Jeunesse passé le 27 décembre 2007 avec la CAF des Yvelines. Ce contrat, formalisé par une convention d'objectifs et de financement, contribue au développement et au maintien d'une offre d'accueil destinée aux enfants jusqu'à 17 ans révolus. L'avenant proposé vise à inscrire au contrat les actions relatives au champ de l'Enfance (0-6 ans), le contrat Enfance prévalant jusqu'alors étant arrivé à échéance.

• AUTORISATION DE CONCLURE UN MARCHÉ DE FOURNITURE ET D'ENTRETIEN DU MOBILIER URBAIN
Après avis favorable de la Commission d'appel d'offres, le Conseil municipal décide de l'attribution, à la société JC Decaux, du marché de mise à disposition, d'installation, de maintenance et d'exploitation de mobiliers urbains d'information et d'abris de voyageurs. Le titulaire se rémunère par les recettes publicitaires résultant de l'exploitation, à titre exclusif, d'une partie du mobilier urbain à des fins publicitaires, en contrepartie de quoi l'occupation du domaine public communal est effectuée à titre gratuit.

• DEMANDE DE SUBVENTION À L'ÉTAT AU TITRE DE LA DOTATION GLOBALE D'ÉQUIPEMENT 2009
Certaines opérations envisagées par la commune sont éligibles à la Dotation Globale d'Equipement, parmi lesquelles la réfection de la rue du Vieux Bois d'Arcy. Le taux de subvention s'élève à 30% d'un montant de travaux plafonné à 77.000 €. L'avant-projet et le plan de financement de l'opération sont soumis au vote du Conseil municipal. Ce dernier les approuve à l'unanimité et autorise M. le Maire à déposer le dossier de demande de subvention auprès de la Préfecture.

• DEMANDE DE SUBVENTIONS POUR L'ENFOUISSEMENT DES RÉSEAUX ÉLECTRICITÉ ET TÉLÉCOMMUNICATION RUE DU VIEUX BOIS D'ARCY
Il est rappelé l'existence d'un partenariat, pour l'insertion des réseaux dans l'environnement, entre le Conseil Général des Yvelines, Électricité de France, la Société d'Intérêt Collectif Agricole d'Électricité des Départements d'Eure et Loir et des Yvelines, et France Télécom. Ce partenariat a pour objet de subventionner la réalisation, par les collectivités, d'opérations d'enfouissement de réseaux électriques et de télécommunication. Le Conseil municipal approuve à l'unanimité le programme de travaux proposé rue du Vieux Bois d'Arcy et autorise M. le Maire à solliciter du Conseil Général, d'EDF et de France Télécom les subventions prévues.



• DÉPLAFONNEMENT DE COS AUTORISÉ POUR LES OPÉRATIONS DE CONSTRUCTION AUX NORMES HQE
Le Conseil municipal autorise la majoration du Coefficient d'Occupation des Sols (COS) de 20 % lorsque les constructions remplissent les critères de performance énergétique ou comportent des équipements de production d'énergie renouvelable, tels que définis dans le Code de l'Urbanisme et le Code de la Construction et de l'Habitat sur l'ensemble du territoire communal, à l'exception des Zones d'Aménagement Concerté. Cette délibération est annexée au Plan d'Occupation des Sols, soumis au régime juridique des Plans Locaux d'Urbanisme. ■



→ VŒUX DU MAIRE

Quatre priorités pour 2009

Le jeudi 8 janvier dernier, Claude Vuilliet, Maire de Bois d'Arcy et Conseiller général des Yvelines, a présenté les quatre priorités de l'action municipale pour cette nouvelle année. Une cérémonie traditionnelle à laquelle de nombreuses personnalités locales, acteurs de la vie économique et associative, avaient répondu présent. Organisé dans la toute nouvelle salle des fêtes de la Ferme de la Tremblaye, ce rendez-vous était particulièrement chaleureux et convivial.

Le 9 mars dernier, les Arcisiens ont signifié leur confiance à la liste que conduisait Claude Vuilliet, lui offrant ainsi la possibilité de mettre en œuvre un véritable projet pour Bois d'Arcy. L'équipe municipale s'est engagée à poursuivre l'action initiée il y a près de 14 ans, pour faire de notre ville une commune en plein essor, alliant dynamisme et qualité de vie, développement économique et bien-être quotidien. Lors de la cérémonie des vœux, le Maire a donc annoncé les quatre grandes priorités qui marqueront l'action municipale pour cette année 2009.



POURSUIVRE L'AMÉNAGEMENT DE LA FERME DE LA TREMBLAYE

Après la livraison, à l'automne 2008, de l'espace associatif et de la salle des fêtes, les travaux continueront tout au long de l'année, avec la réhabilitation de la "grange fermée" et la construction d'une salle de spectacle de 360 places. Ce nouvel équipement culturel devrait ouvrir ses portes courant 2010. Bois d'Arcy disposera alors d'un pôle associatif et culturel soigneusement pensé, et parfaitement adapté à ses besoins.



IMAGE DE SYNTHÈSE DE LA FUTURE SALLE DE SPECTACLE À LA FERME DE LA TREMBLAYE
©Noël Carat

L'EXTENSION DU STADE JEAN MOULIN

Des travaux sont actuellement en cours au COSEC pour créer deux salles supplémentaires dédiées au sport. Sa livraison, prévue à l'automne, permettra d'offrir à l'ensemble des habitants un nouvel espace voué à l'exercice physique et au bien-être.

mars/avril 2009



LABORATOIRE H2 PHARMA



DE NOUVEAUX LOGEMENTS



CENTRE ÉQUESTRE

L'ÉVOLUTION DU QUARTIER DE LA CROIX-BONNET

Ce quartier en plein aménagement va cette année encore connaître de nouvelles évolutions :

- Le nouveau centre équestre, dans la partie nord de la ZAC, sera livré au printemps prochain ;
- Par ailleurs, la zone d'activité poursuit son développement.

Se sont installés, en 2008, la société WILO et son centre de formation, ainsi que l'entreprise NEVES. Le Centre de tri postal et son impressionnante plate-forme ouvriront pour leur part à l'hiver 2009-2010. Les laboratoires BOIRON s'implantent également sur le site (les travaux sont déjà lancés). Enfin, l'unité de production de sirop générique H2 Pharma, site le plus moderne d'Europe, a été inaugurée le 15 janvier dernier (voir article page 6). Côté équipement public, la construction d'une structure Petite Enfance sera lancée, pour une ouverture au public en 2010. Cette structure Petite Enfance se situera à proximité immédiate des écoles Madeleine Renaud et Jean-Louis Barrault, ouvertes en septembre 2008.

RÉHABILITATION DE L'ÉCOLE DE LA CROIX-BLANCHE

De récents travaux d'étude prospective ont souligné l'importance de l'école de la Croix-Blanche au regard de l'évolution démographique de notre commune. Des études de programmation sont menées pour réhabiliter ce groupe scolaire afin que nous puissions, demain, répondre aux besoins générés par le dynamisme de notre ville.



Ces priorités pour forger l'avenir de Bois d'Arcy ne feront pas oublier à l'équipe municipale en place la gestion, au quotidien, du cadre de vie des Arcisiens. Des efforts significatifs seront faits, en particulier, en matière de voirie et d'espaces verts afin de progresser d'année en année et de faire de Bois d'Arcy une commune où l'on se sente bien. 2009 ne dérogera pas à cette règle.

LES OBJECTIFS DE LA NOUVELLE MANDATURE POUR LES 5 ANNÉES À VENIR

POURSUIVRE LE MODELAGE DU QUARTIER DE LA CROIX-BONNET

Le travail entamé en 2003 avec l'AFTRP sur ce nouveau quartier sera poursuivi. Cette ZAC constitue une opération très importante pour Bois d'Arcy, d'abord par sa dimension : la région parisienne compte peu de ZAC de 120 hectares comme celle de la Croix-Bonnet. À l'échelle de notre ville, cette superficie est considérable puisqu'elle représente 1/5ème de notre territoire communal. L'enjeu est donc de taille, et les possibilités indéniablement vastes, tant en termes d'activité que d'habitat.

FAIRE ÉMERGER, AUTOUR DE LA MAIRIE, UN "CŒUR DE VILLE"

Le projet "cœur de ville" sera le second dossier phare de cette mandature. Une ZAD - Zone d'Aménagement Différé - a été créée, autour de l'Hôtel de Ville. Des études sont actuellement conduites afin de définir l'aménagement de ce futur quartier. Cette réhabilitation devrait, à terme, permettre l'émergence d'un véritable espace de centralité, dynamique et agréable.

RENFORCER LE TRAVAIL INTERCOMMUNAL AVEC VERSAILLES GRAND PARC

Le 3e axe de cette nouvelle mandature concernera l'intercommunalité. Bois d'Arcy a adhéré à la communauté de communes de Versailles Grand Parc le 1er janvier 2007. L'année 2008 a marqué l'ancrage de notre ville dans son intercommunalité. Sur des dossiers tels que le logement, les transports ou les déchets ménagers, Versailles Grand Parc renforce l'efficacité de notre gestion publique locale, et nous apporte une expertise complémentaire avec des moyens humains et techniques que notre commune, seule, ne possède pas.

→ INAUGURATION H2 PHARMA

Sirops génériques à Bois d'Arcy


DE GAUCHE À DROITE : ANNE BOQUET, PRÉFÈTE DES YVELINES, HENRY HASSID, PRÉSIDENT H2 PHARMA, ROSELYNE BACHELOT, MINISTRE DE LA SANTÉ, ET CLAUDE VUILLIET, MAIRE DE BOIS D'ARCY

Le jeudi 15 janvier, Henry Hassid, Président d'H2 Pharma, a officiellement inauguré, en présence de Roselyne Bachelot, Ministre de la Santé, et de nombreuses personnalités locales, sa toute nouvelle usine de fabrication de sirops et solutions buvables génériques.

Le 1er fabricant de sirops génériques en France, H2 Pharma, a décidé de s'implanter à Bois d'Arcy. En s'installant dans la ZAC de la Croix-Bonnet, l'entrepreneur souhaite développer son projet dans une dynamique environnementale sans précédent. Il a choisi Bois d'Arcy pour l'attractivité de son territoire, qui répond parfaitement aux attentes de sa société.

RESPECTER L'ENVIRONNEMENT : UNE PRIORITÉ

H2 Pharma s'inscrit pleinement dans la réflexion sur l'avenir que nous souhaitons offrir à nos enfants, tant sur l'accès aux soins pour le plus grand nombre que sur la problématique du respect de l'environnement. Dans cette perspective, Henry Hassid a procédé, le soir de cette inauguration, à la plantation, symbolique mais forte, de 150 arbres autour de sa nouvelle usine pour marquer sa volonté de respecter l'environnement dans lequel il va évoluer. Il a également annoncé que de nombreuses démarches avaient déjà été entreprises pour que la production des sirops et des solutions buvables génériques n'engendre aucun déchet toxique. Leur traitement sera totalement maîtrisé.

CETTE NOUVELLE USINE PERMETTRA DE PRODUIRE 250 000 FLACONS PAR JOUR, SOIT PLUS DE 50 MILLIONS PAR AN.



UNE USINE ULTRA-MODERNE FRANÇAISE

Henry Hassid a ensuite insisté sur les raisons qui l'ont amené à ne pas souhaiter délocaliser son activité. En investissant à Bois d'Arcy, il poursuit son développement en France et démontre que la production nationale peut rester compétitive, même dans un contexte mondial difficile. Aussi, de nombreux aménagements ultra-modernes permettent l'automatisation de la production. Il a pu compter sur la compétence et la forte motivation de ses collaborateurs.

L'ACCÈS AUX SOINS POUR LE PLUS GRAND NOMBRE

Enfin, le Directeur a rappelé que les produits génériques sont la garantie, à terme, d'un accès aux soins de plus en plus large et au plus grand nombre, tout en contribuant à la diminution des dépenses de santé. La Ville de Bois d'Arcy ne peut que se féliciter qu'H2 Pharma ait décidé de faire confiance aux qualités de sa commune (environnement, accessibilité, dynamisme…) pour investir dans un projet aussi ambitieux qu'est celui de l'implantation de cette usine sur notre territoire.

→ LA POSTE : ENTRETIEN AVEC NICOLAS BETTON

Vous êtes le directeur de la Plateforme Industrielle Courrier (PIC) de La Poste, dont les travaux se poursuivent sur la ZAC de la Croix-Bonnet. Quel est l'intérêt, pour La Poste, de s'implanter sur cette nouvelle zone d'activité ?

La situation géographique de la ZAC est idéale, car directement reliée à un nœud routier (RN 12, A12…). L'accessibilité a été un facteur crucial dans la décision d'implanter la plateforme à Bois d'Arcy.

QUEL SERA LE RÔLE DE LA PLATEFORME INDUSTRIELLE COURRIER ?

La PIC jouera le rôle d'un nœud logistique dans le tri du courrier. Le site préparera le courrier relevé dans les Yvelines et en Eure-et-Loir pour l'expédier en France et à l'étranger. Il recevra également le courrier à distribuer dans les deux départements. Nous traiterons, bien sûr, le courrier des particuliers, mais aussi l'ensemble du courrier des entreprises, le courrier à l'international… Un espace sera par ailleurs entièrement dédié à l'accueil des entreprises. Il y a actuellement une dizaine de sites de ce type en France. Des machines permettent notamment de lire et de trier plus de 40 000 plis à l'heure.

QUELS SONT VOS OBJECTIFS ?

La Poste a pour ambition de toujours améliorer la qualité de service rendu à ses clients, ainsi que la fiabilité de la distribution du courrier. L'objectif est que, d'ici 2010, 90 % de la population reçoive son courrier prioritaire en "J+1", soit dès le lendemain de son dépôt. L'amélioration des conditions de travail et le développement durable ont été pris en compte dès la conception de ce projet. Par exemple, l'eau chaude sera produite par pompe à chaleur.

NICOLAS BETTON, DIRECTEUR DE CETTE NOUVELLE PLATEFORME COURRIER

→ ACCUEIL PÉRISCOLAIRE DES JEUNES ARCISIENS

Au plus près du rythme des enfants et des familles

En période scolaire ou durant les congés, la Ville a mis en place un dispositif d'accueil en dehors des jours et des heures de classe. Ces temps d'accueil et de loisirs permettent aux familles d'organiser au mieux des journées parfois bien remplies, au plus près du rythme des enfants.


L'ACCUEIL DES PLUS JEUNES, À CHACUN SA PLACE !

Avec la Direction de l'Action Éducative, deux Adjointes au maire déléguées veillent à favoriser l'épanouissement, la réussite scolaire et la préservation des rythmes de chaque jeune Arcisien. Jocelyne Hannier, Adjointe en charge de l'Enfance, et Florence Bourdillat, Adjointe en charge du secteur Scolaire et de la Restauration, œuvrent au quotidien avec les services de la Ville pour faciliter la vie de nombreuses familles et pour que chaque enfant trouve sa place et son équilibre.





Depuis la rentrée 2008, la suppression du samedi matin travaillé, la mise en place de stages de remise à niveau pendant les vacances et d'ateliers personnalisés de soutien, assurés sur le temps périscolaire, entraînent quelques modifications dans les habitudes des enfants, des familles et des acteurs éducatifs de la ville. Mais qu'à cela ne tienne, à l'annonce du nouvel aménagement des rythmes scolaires, la Ville de Bois d'Arcy s'est organisée pour offrir un service public de qualité équivalente. La collectivité s'est très vite adaptée, pour repenser son organisation et permettre aux familles de concilier vie de famille et vie professionnelle.

Au sein de l'équipe de l'Action Éducative, Virginie Bennegen, responsable du service Enfance, insiste sur la volonté de prendre en compte les individus, dans le cadre d'un service collectif. Paradoxal ? Pas tant que cela. Dans le domaine très "sensible" de l'accueil des plus jeunes, c'est peut-être bien la prise en compte de chaque cas particulier, de chaque individu avec son contexte familial ou culturel, et le rythme propre à chaque âge, qui fait un service public de qualité.

C'est servir chacun au mieux de ses intérêts, sans léser les autres, avec la volonté de ne défavoriser personne. C'est aussi s'adapter, comme on a pu le constater depuis la rentrée 2009, aux nouvelles dispositions règlementaires, tout en continuant d'apporter aux familles arcisiennes un service public de proximité et de qualité. Depuis janvier 2009, la possibilité du paiement par prélèvement automatique est l'exemple le plus récent de cet effort pour améliorer encore le service aux familles.

LE PRÉLÈVEMENT AUTOMATIQUE MENSUEL

UNE FACILITÉ SUPPLÉMENTAIRE PROPOSÉE AUX FAMILLES

Après quelques mois de test, la formule de prélèvement automatique est désormais opérationnelle au Service Scolaire. La municipalité propose en effet aux familles le paiement automatique des factures établies pour les enfants qui fréquentent l'accueil du matin et du soir, l'étude surveillée, les centres de loisirs maternels et primaires (mercredis et congés scolaires), ainsi que la restauration scolaire. Le prélèvement automatique mensuel est un service facultatif, mis en place pour faciliter la vie des parents. Pour cela, il suffit de se rendre au Service Scolaire de la mairie, de remplir et signer le contrat, ainsi que le règlement et l'autorisation de prélèvement, enfin de fournir un relevé d'identité bancaire. A tout moment, les familles peuvent demander l'annulation des prélèvements mensuels, pour revenir au système de paiement par carte bancaire, chèque, espèces, CESU pour les frais de garde uniquement, chèques vacances pour les journées en centre de loisirs pendant les congés scolaires.

POUR TOUT RENSEIGNEMENT : SERVICE SCOLAIRE, 2 AVENUE PAUL VAILLANT-COUTURIER, TÉL : 01 30 45 83 70
OUVERT DU LUNDI AU VENDREDI DE 8H30 À 12H ET DE 13H30 À 17H30, LE SAMEDI DE 8H30 À 12H.



L'ACCUEIL PÉRISCOLAIRE EN QUELQUES CHIFFRES

Aujourd'hui, l'accueil périscolaire est assuré par une équipe de 40 animateurs et animatrices, qui prennent en charge entre 400 et 500 enfants en soirée, après la classe. Près de 1000 repas sont servis chaque jour de classe, et près de 300 le mercredi dans les structures d'accueil. Pour la rentrée 2009, près de 1500 enfants seront scolarisés à Bois d'Arcy, et pourront bénéficier des structures d'accueil de la ville.

L'ACCUEIL PRÉ ET POST SCOLAIRE

L'accueil des enfants se fait entre 7h et 8h30, et de 16 à 19h. Tous les enfants ont la possibilité de prendre un petit-déjeuner, le matin. Le soir après la classe, les enfants qui vont à l'étude surveillée peuvent retourner en accueil post scolaire, jusqu'à 19 heures. De la même manière, les enfants des classes élémentaires qui se rendent aux ateliers de soutien peuvent être accueillis jusqu'à l'arrivée des parents.

LE TEMPS DE LA CANTINE

Aujourd'hui, près de 75% des écoliers aricisiens déjeunent le midi à la cantine, soit environ 450 petits de maternelle, et 700 élèves des classes élémentaires. Ce sont les animatrices et animateurs qui assurent l'encadrement des enfants, de 11h30 jusqu'à 12h50.



L'ÉTUDE SURVEILLÉE

L'étude est assurée par les enseignants, de 16h00 à 17h30 (à l'exception des écoles de la Croix-Bonnet, de 16h30 à 18h00). Les enfants inscrits à l'étude surveillée peuvent être pris en charge à l'accueil post scolaire, soit de 17h30 à 19h, soit de 18h à 19h (écoles de la Croix-Bonnet). Certains enfants, sur proposition des enseignants, peuvent bénéficier de l'aide personnalisée entre 16h et 16h50. Ensuite les enfants peuvent rejoindre l'étude surveillée ou l'accueil périscolaire.

LES CENTRES DE LOISIRS MATERNELS ET PRIMAIRE

Aujourd'hui, trois centres de loisirs maternels, le Parc, Lewis Carroll et la Roseraie, et un centre de loisirs primaire, à la Colombe, permettent aux jeunes de disposer de structures et d'équipements adaptés à chaque âge. A la journée ou la demi-journée, les familles ont la possibilité d'y déposer les enfants chaque mercredi et durant les congés scolaires. Activités extérieures, travaux manuels, initiations à la musique ou au théâtre, il y en a pour tous les goûts et tous les âges !

INFO RENTRÉE 2009

Attention, à compter de la rentrée 2009, la commune envisage de modifier les horaires scolaires pour l'ensemble des écoles de la ville : 8h30 / 11h30 - 13h30 / 16h30. Un groupe de travail réfléchit actuellement à une nouvelle organisation du temps du midi.



INTERVIEW

Blandine Rocaboy, coordinatrice pédagogique maternelle, responsable périscolaire d'un centre maternel à la mairie de Bois d'Arcy, nous parle de ses missions auprès des plus jeunes.

Après une formation en droit et en sociologie, un monitorat d'équitation en poche et plusieurs années passées auprès des jeunes en villages de vacances, Blandine Rocaboy entre à la mairie en novembre 2007.

Par goût du service public, privilégiant une collectivité attentive au projet pédagogique autour des plus jeunes, elle évoque son choix professionnel. ***"J'ai toujours eu l'envie et le goût d'aller vers les autres, de m'attacher à connaître leurs motivations et leurs envies, pour proposer un service personnalisé".***

Sa mission de coordination pédagogique maternelle, qu'elle bâtit actuellement en étroite relation avec la Direction de l'Action Educative, lui ouvre de nombreuses perspectives. ***"Aujourd'hui, j'encadre 4 directeurs de centre et près de 20 animateurs, avec la volonté d'harmoniser au mieux la prise en charge des jeunes Arcisiens sur le temps périscolaire, quelle que soit la structure d'accueil qu'ils fréquentent !".***

Par ailleurs, l'agrément Jeunesse et Sports lui fournit de nombreuses occasions de travailler sur un projet transversal avec ses équipes. ***"Ce que je souhaite avant tout, c'est organiser une prise en charge adaptée, où les enfants comme les parents sont heureux de venir dans les structures, sans vivre cela comme une contrainte".*** Cette année par exemple, l'accent est mis sur l'accueil des tout petits, entre deux et trois ans, durant la première année de scolarité. ***"Nos tout petits bouts de choux ont des besoins très spécifiques, nous avons donc très naturellement réfléchi avec les équipes pour leur offrir un accueil spécifique, dans une salle qui leur est dédiée. Les parents sont rassurés, et voient que les enfants sont pris en charge selon leur âge et leur rythme !".*** De l'énergie à revendre, de nombreux projets, et un enthousiasme partagé devraient permettre à Blandine de mener à bien ses missions auprès des petits Arcisiens. ■





DIRECTION DE L'ACTION ÉDUCATIVE
01 30 45 83 79 / dae@boisdarcy.fr

SERVICE ENFANCE
01 30 45 83 78

ACCUEILS PÉRISCOLAIRES
(7h - 8h30 / 16 h - 19h)

ÉCOLES MATERNELLES

La Croix-Blanche	01 30 58 43 30
Lewis-Carroll (Chagall)	01 30 45 45 91
Le Parc	01 30 58 35 32
La Roseraie	01 30 58 05 85
La Croix-Bonnet	01 30 07 13 44

ÉCOLES ÉLÉMENTAIRES

Alexandre-Turpault	01 30 23 90 39
Vieux-Bourg (Mistral & V.Lebrun)	01 30 45 51 28
La Croix-Bonnet	01 30 07 13 44

CENTRES DE LOISIRS
(Mercredis et vacances)

ÉCOLES MATERNELLES

La Roseraie	01 30 58 05 85
Lewis-Carroll	01 30 45 45 91
Le Parc	01 30 58 35 32

ÉCOLES ÉLÉMENTAIRES

La Colombe	01 30 58 17 48



→ RETRAITE ACTIVE ARCISIENNE
LES VINGT PRINTEMPS

Lundi 12 janvier dernier, ils étaient plus de 180 membres de la Retraite Active Arcisienne (RAA), réunis pour fêter les vingt printemps de cette dynamique association. Le Président, Jean Montargès, a souhaité honorer les plus anciens membres de l'association, en présence de Claude Vuilliet, Maire de Bois d'Arcy, Jean-Philippe Mallé, premier adjoint, et Véronique Riant, quatrième adjointe en charge de la Vie associative. La RAA propose, durant toute l'année, des marches et promenades, des sessions de découverte de l'art, des cyclopromenades, ainsi qu'une chorale.

RENSEIGNEMENTS ET MODALITÉS D'INSCRIPTION AU 01 34 60 31 24


CLAUDE VUILLIET, MAIRE DE BOIS D'ARCY, AVEC JEAN-PHILIPPE MALLÉ, 1er ADJOINT, ET VÉRONIQUE RIANT, 4ème ADJOINTE





→ ASSOCIATION PETITS PRINCES
RECHERCHE DES BÉNÉVOLES

Créée en 1987, l'Association Petits Princes réalise les rêves des enfants gravement malades. Parce qu'il y a toujours plus de rêves à réaliser (1 tous les 2 jours) et d'enfants à soutenir, l'engagement des bénévoles à leurs côtés est vital. Vous avez de réelles capacités d'écoute et d'organisation, vous souhaitez vous investir auprès des enfants malades, vous êtes disponible 2 jours par semaine (dont le mardi), habitez Paris ou région parisienne ? Rejoignez-les !

ENVOYEZ UN CV & UNE LETTRE DE MOTIVATION À : ASSOCIATION PETITS PRINCES, 15, RUE SARRETTE 75014 PARIS - TÉL : 01 43 35 49 00 mail@petitsprinces.com

→ SAMBA SH'AUT
BOUGEZ AVEC LA SAMBA !

La SAMBA (Section Athlétisme et Marathon de Bois d'Arcy) organise la quatrième édition du "Samba sh'aut", un meeting de saut en hauteur en salle, le **samedi 14 mars prochain à 14h30**, au COSEC.

En prélude à cette compétition arcisienne de saut en hauteur, au cours de laquelle seront présentes quelques têtes d'affiches locales, les jeunes athlètes des catégories Super Poussins et Poussins de plusieurs clubs Yvelinois disputeront un triathlon athlétique, composé d'une course, d'un lancer de balle, et bien sûr de saut en hauteur.

→ JA : ÉCOLE DE MUSIQUE

Le concert annuel des élèves et des professeurs avec la fanfare, l'orchestre classique, le Big Band Arcy Swing, la chorale d'enfants "Les petits lapins", et une œuvre surprise se déroulera **jeudi 19 mars, à 20h30**, au Centre Culturel.

RENSEIGNEMENTS SUR http://edmba.free.fr, ET PAR TEL : 01 30 58 07 38



→ CENTRE CULTUREL LUSO-FRANÇAIS
FÊTE TRADITIONNELLE

Dimanche 11 janvier dernier, le Centre culturel Luso-Français de Bois d'Arcy a organisé la traditionnelle Fête des Elèves des cours de portugais à Bois d'Arcy. C'est Leonor Rodrigues, professeure de Portugais et fondatrice de l'Association en 2001, qui en est à l'origine. Un hommage lui a été rendu. Pour cette rencontre annuelle, plus de 250 personnes étaient venues encourager les élèves du CP à la Terminale qui ont présenté le spectacle, préparé par leurs professeures respectives, Carina Carilho et Sandrina Ferreira. Le thème retenu cette année, "As Janeiras", s'inspirait des chants traditionnels portugais du jour de l'Épiphanie. Les parents ont pu également écouter plusieurs poèmes des élèves, les chansons du groupe,"La Harissa", ou encore le jeune artiste Carlos Morgado. Le groupe "Os Lusitanos" de Saint-Cyr-l'École a rejoint la fête en soirée pour faire danser les convives. Grâce Ferraria, Conseillère Municipale, ainsi que Gertrudes Amaro, Conseillère auprès de l'Ambassade du Portugal pour l'enseignement du portugais en France, étaient présentes lors de cette rencontre annuelle.



CENTRE CULTUREL LUSO-FRANÇAIS DE BOIS D'ARCY - 9, RUE PAUL GAUGUIN TÉL : 06 07 44 09 69 EMAIL : eclf.boisdarcy@fapf.org

→ ÉTABLISSEMENTS HOSPITALIERS
VISITE DES MALADES

Reconnue d'utilité publique, l'association "Visite des Malades en Établissements Hospitaliers" est une association humanitaire de proximité, apolitique et non confessionnelle. En collaboration avec le personnel hospitalier, les visiteurs bénévoles apportent leur contribution dans le but de :

- combattre l'ennui et l'isolement des malades, hors de leur cadre de vie habituel,
- distraire les malades en proposant des animations,
- apporter une présence amicale et chaleureuse,
- redonner confiance et espoir.

VOUS SOUHAITEZ DEVENIR BÉNÉVOLES : CONTACTEZ LA PERMANENCE, CHAQUE 1er ET 3e LUNDI DU MOIS, DE 16H À 18H, AU 01 39 63 91 24, OU PAR MAIL : vmeh78@orange.fr, OU EN CONTACTANT ANNA TOBIASZ AU 06 65 27 07 68

→ ARTS MARTIAUX





Samedi 7 février dernier s'est déroulée une rencontre de judo, au Gymnase Perdreau de Bois d'Arcy. Trois clubs, Montigny-le-Bretonneux, Élancourt et Bois d'Arcy étaient représentés par plus de 80 jeunes judokas des catégories pré-poussins, poussins et benjamins, accompagnés de leurs parents et des familles. La remise des médailles s'est déroulée en présence de Claude Vuillet, Maire de Bois d'Arcy, ainsi que de Véronique Riant, Adjointe en charge de la Jeunesse et des Sports, et de Michel Lefol, délégué au Sport. Ces résultats sont prometteurs, en perspective de futures rencontres au niveau départemental et régional.

LES JEUNES JUDOKAS ARCISIENS SUR LE PODIUM :

DANS LES CATÉGORIES PRÉ-POUSSINS : • Tom FEUILLOLAY 1er - Mathias MOEGLIN 2e - Leny HAUTECOEUR 3e • Antoine CAUVER 1er - Oscar BOURDIN 2e • Romain DOUHET 1er

DANS LES CATÉGORIES POUSSINS : • Alexia PERRUCH 2e • Hugo MENICHINO 2e - Nicolas MOEGLIN 3e • Baptiste BEZART 1er - Louis DUCOUDU 2e - Erwan HENRY 3e

DANS LES CATÉGORIES BENJAMINS : • Benjamin DESCHARLES 1er - Quentin GUILBERT 2e • Sylvain GARZINO 2e

→ COMITÉ DE JUMELAGE DE BOIS D'ARCY
EXPOSITION AU CENTRE CULTUREL

Une exposition autour de la journée franco-allemande, proposée par le Comité de Jumelage de Bois d'Arcy, a été officiellement inaugurée le 22 janvier dernier, en présence du Maire, Claude Vuilliet, et de Marie Régnier, Présidente de l'Association. Cette exposition, sur la découverte de Berlin et des régions allemandes, a permis de s'informer sur les possibilités d'études et d'emploi de l'autre côté du Rhin. Souhaitant poursuivre son effort en faveur des échanges, le Comité de Jumelage organise un séjour à Mücheln, notre ville jumelée, les 2, 3 et 4 octobre 2009. Le 3 octobre est le jour de la Fête Nationale allemande et, en 2009, l'Allemagne célèbre les 20 ans de la chute du Mur, ainsi que les 60 ans de la République Fédérale. Les événements ne manquent donc pas !

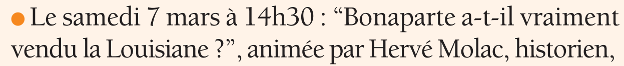
LES INSCRIPTIONS SONT OUVERTES ET S'ADRESSENT AUX PARTICULIERS ET AUX ASSOCIATIONS. CONTACT : COMITÉ DE JUMELAGE DE BOIS D'ARCY, 2 AVENUE P. VAILLANT-COUTURIER, 78390 BOIS D'ARCY ; cjba@free.fr; 06 74 41 23 60



→ ASSOCIATION "ORPHEUS"

PROGRAMME DES PROCHAINES CONFÉRENCES :

- Le samedi 7 mars à 14h30 : "Bonaparte a-t-il vraiment vendu la Louisiane ?", animée par Hervé Molac, historien,
- Le samedi 4 avril à 14h30, une conférence sur l'art de la céramique sera animée par Guy Bennegen. Elle sera suivie d'un pot de l'amitié.



PROMENADES COMMENTÉES EN COMPAGNIE DE DANIEL GORON, DANS LES FORÊTS PROCHES :

- La forêt de Bois d'Arcy comme vous ne la connaissez pas,
- Cyrano de Bergerac à Mauvières,
- L'Abbaye Royale de Haute Bruyère et les funérailles de François 1er,
- Le mur des fusillés de la Commune de 1871.

Pour ces trois dernières visites, rendez-vous devant l'hôtel de ville à 14h. Un co-voiturage sera organisé entre les participants à ces sorties.

POUR TOUT RENSEIGNEMENT, CONTACTER DANIEL GORON AU 01 34 60 09 07

→ ÉCOLE DE DANSE ATTITUDES BOIS D'ARCY

Lors de l'Assemblée Générale de l'école de danse ATTITUDES, qui s'est déroulée le 20 novembre dernier, un nouveau Conseil d'Administration a été élu, ainsi qu'un nouveau bureau, composé de : • Françoise Delivet, Présidente, • Aline Kotian-Heuzé, Trésorière, • Laetitia Belet, Secrétaire. Par ailleurs, le Conseil est également composé d' Aurélie Cousseau, Virginie Quirié, Isabelle André, Isabelle Marinheiro, Catherine Kassianoff et Aurélie Soulat. L'association exprime ses sincères remerciements à Béatrice Pacotte, Présidente sortante, et Elisabeth Leutrau Barras pour leur implication et leur fidélité durant de nombreuses années au service de l'association.



RENSEIGNEMENTS SUR LE SITE DE LA MAIRIE, www.boisdarcy.fr, ET PAR MAIL : attitudes.bda@free.fr



➔ UNE ANNÉE CULTURELLE

Riche de créations et de nouveautés

La saison culturelle déroule sa programmation avec de nombreux spectacles inédits, ainsi que l'ouverture de la Boîte à Zik', inaugurée avec une première soirée jazz le 5 février dernier. Bois d'Arcy fait la part belle à la création théâtrale, avec deux spectacles tout public, ainsi qu'une pièce jeune public, *Pénélope*, créée dans le cadre de la biennale Odyssées en Yvelines.

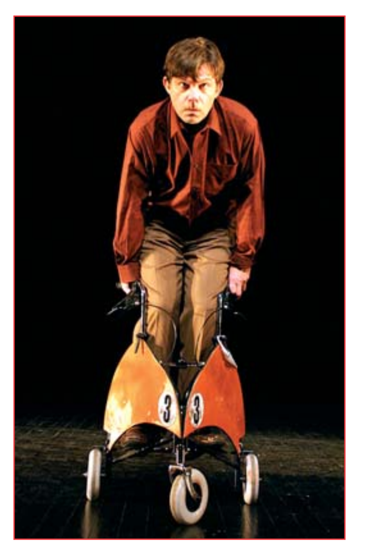
Le service Programmation Culturelle, sous l'impulsion de Philippe Lejeune, Adjoint en charge de la Culture, contribue à l'émergence de nouvelles formes et de nouveaux styles théâtraux, qui confèrent un rôle important au spectateur : lui réserver la primeur de la critique et développer sa capacité de libre arbitre, dans un paysage culturel parfois très lisse et formaté. Le pari est osé, le spectateur passe d'un statut de consommateur à celui, plus risqué, d'acteur curieux des propositions théâtrales subjectives qui lui sont faites. Le centre culturel de Bois d'Arcy a choisi d'être partenaire de cette démarche, et privilégie le spectateur qui assiste à la naissance d'une œuvre théâtrale.

Qu'est-ce qu'une création ?

(kreasjç) n.f. - Action de faire, d'organiser une chose qui n'existait pas encore. Action de donner l'existence, de tirer du néant.

Cette définition, par sa simplicité, rappelle que toute création artistique théâtrale est le produit d'un texte inédit, c'est notamment le cas pour *Ma mère commence à mourir juste un peu*... à partir d'un fil conducteur original, ou bien encore d'une thématique historique ou mythologique comme "*Électre*" et "*Pénélope*". Quel que soit le cas de figure, c'est la primeur accordée au spectateur et la confiance accordée a priori à un spectacle nouveau qui définissent au mieux une création théâtrale.

VERS VOLANT, UNE JEUNE COMPAGNIE ÉMERGENTE PLEINE DE TALENT

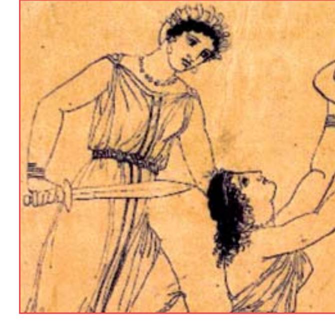


Une première création vient prochainement déranger les standards théâtraux, avec *Ma Mère commence à mourir juste un peu (mais l'entraîneur du PSG n'est pas encore cuit)*, de Laurent Searle. La Compagnie Vers Volant, soutenue par le Conseil général des Yvelines, propose cette pièce inédite, en coproduction avec la Ville de Bois d'Arcy, la Maison de la poésie de Guyancourt, et avec le concours de la Fondation Beaumarchais (*). Avec un texte tout en finesse et en subjectivité, Laurent Searle aborde les questions à la fois intimes et universelles que sont la disparition, la mémoire, l'entraide. Près de 250 personnes sont venues applaudir l'auteur et l'interprète à l'issue de la première représentation de cette pièce en décembre dernier, à la Maison de la Poésie de Guyancourt. Il revient à Bois d'Arcy confirmer le succès de sa première représentation, avec un texte encore plus affûté et ciselé.

CENTRE CULTUREL, JEUDI 5 ET VENDREDI 6 MARS À 20H30 - RENSEIGNEMENTS ET RÉSERVATIONS AU 01 30 45 86 90, ET PAR MAIL centreculturel@boisdarcy.fr - TARIFS : NORMAL 18,50€ /RÉDUIT 15€ / ENFANT (MOINS DE 12 ANS) 10€ ■

(*) La Fondation Beaumarchais, vivent les créations ! *Aider les auteurs dans leur travail d'écriture et de conception, participer à la réalisation de leurs projets, encourager les initiatives des producteurs audacieux, des festivals, des théâtres publics et privés en faveur des jeunes créateurs, contribuer à révéler des auteurs de notre temps, tels sont les objectifs et les ambitions de la Fondation Beaumarchais. Cette présence solidaire préserve un espace de liberté et d'épanouissement contre les tentatives d'encadrement et d'appauvrissement de la création.*

ÉLECTRE : UNE TRAGÉDIE GRECQUE D'UNE ÉTONNANTE MODERNITÉ



Électre, incarnation de la haine vengeresse, est l'un des personnages les plus fascinants du théâtre grec classique. Lorsque paraît son frère Oreste, le terrible projet de venger son père Agamemnon s'accomplit inexorablement. Électre et Oreste assassinent leur propre mère, Clytemnestre. En revisitant la célèbre tragédie d'Euripide, Christian Huitorel et la Cie Appellation Théâtre Contrôlée signent, avec cette *Électre* moderne, une pièce contemporaine qui s'empare d'un thème très actuel : le déchirement d'une famille prise dans la spirale infernale de la violence et de la vengeance.

CENTRE CULTUREL, VENDREDI 13 MARS À 20H30 - TARIFS : NORMAL 18,50€ /RÉDUIT 15€ ENFANT (MOINS DE 12 ANS) 10€ - RENSEIGNEMENTS ET RÉSERVATIONS AU 01 30 45 86 90, ET PAR MAIL centreculturel@boisdarcy.fr ■

LE CONSEIL GÉNÉRAL PARTENAIRE

Par le lancement d'une politique culturelle volontariste, le Conseil général des Yvelines renforce son soutien à la création artistique auprès des collectivités du Département. Il se concrétise par un appui financier aux jeunes compagnies théâtrales comme Vers Volant et Appellation Théâtre Contrôlée. Il contribue à l'ouverture, l'entretien ou la rénovation de salles publiques dans les Yvelines, comme par exemple le Théâtre de Sartrouville. Le Conseil général permet un accès plus large, auprès du plus grand nombre, à l'action culturelle. Les jeunes Yvelinois pourront apprécier cette initiative, qui leur permet de venir découvrir les spectacles inédits proposés par la ville de Bois d'Arcy.



POUR PLUS DE RENSEIGNEMENTS : www.culture.yvelines.fr ■

➔ ÉVÉNEMENT

LA BOÎTE À ZIK' OUVRE SES PORTES

C'est avec une programmation très jazzy que la BOÎTE À ZIK' a ouvert ses portes pour une première soirée de "café-concert", le 5 février dernier au Centre culturel, avec "l'Arcy Swing Pro Septet", composé de professeurs de l'École de Musique de Bois d'Arcy. Pour cette première soirée d'une série de trois rencontres de jazz, le Septet arcisien avait programmé un répertoire d'arrangements originaux de standards du jazz, du swing à la bossa-nova et au be-bop, ainsi que des compositions personnelles. Dans la tradition des Caf'Conc', du Cabaret et de la Boîte de jazz, où le mélange des genres musicaux est érigé en religion, et où les aficionados noctambules viennent se régaler des infinies variations qu'offrent le jazz et ses avatars, la BOÎTE À ZIK' vous ouvre grand ses portes. Amateurs de standards, de reprises, d'improvisations ou de créations dans une ambiance festive et de rencontres musicales inattendues, ouvrez grand vos oreilles et laissez vous convaincre par la programmation éclectique de la BOÎTE À ZIK' de Bois d'Arcy !

À VOS AGENDAS, LES DEUX PROCHAINES SOIRÉES DE LA BOÎTE À ZIK' SE DÉROULERONT (TARIF UNIQUE DE 10€) :

● JEUDI 2 AVRIL À 21 HEURES : CHRISTOPHE DUNGLAS QUINTET, ● JEUDI 18 JUIN À 21 HEURES : FRANÇOISE FOGNINI QUINTET.

RÉSERVATIONS ET RENSEIGNEMENTS : CENTRE CULTUREL, 01 30 45 86 90, ET PAR MAIL : centreculturel@boisdarcy.fr ■

➔ VOLO : CONCERT

Attention, changement de programme !



Samedi 21 mars prochain à 20h30, en remplacement du spectacle de Marie Cherrier, c'est le duo des frères Volovitch qui prend le relais pour vous proposer une soirée de chansons décalées. Issu pour partie des Wriggles, le duo où chacun des frères écrit et compose revient avec ce second album, où ils développent leur univers très personnel et néanmoins accessible à tous. Déjà programmés en janvier dernier à Bois d'Arcy, les Wriggles avaient connu un franc succès auprès du public arcisien. Avec Volo, c'est un spectacle tout en profondeur et en sensibilité qui promet lucidité, humour et regard décalé sur le monde qui nous entoure, en chansons !

CENTRE CULTUREL, SAMEDI 21 MARS À 20H30, RENSEIGNEMENTS ET RÉSERVATIONS AU 01 30 45 86 90 ET PAR MAIL : centreculturel@boisdarcy.fr - TARIFS : NORMAL 23€ / RÉDUIT 20€ / ENFANT (MOINS DE 12 ANS) 12€ ■

➔ PÉNÉLOPE : MARIONNETTES

Une création Odyssées en Yvelines à Bois d'Arcy

Pénélope est une création de la 7ème édition d'Odyssées en Yvelines, biennale théâtrale réalisée en partenariat avec le Conseil général des Yvelines et le Théâtre de Sartrouville, Centre National Dramatique. L'histoire mythologique de Pénélope, Ulysse et leur fils Télémaque constitue le point de départ de ce spectacle. Réécrit par Hubert Jégat, ce conte homérique est transposé à l'époque contemporaine, où Pénélope, qui élève seule son fils, raconte les aventures d'un père imaginaire qui nourrissent ses rêves et adoucissent sa peine.

CENTRE CULTUREL, SÉANCE TOUT PUBLIC MERCREDI 8 AVRIL À 15H, SÉANCES SCOLAIRES JEUDI 9 AVRIL - TARIFS : NORMAL 4,50€ / ABONNÉS 2€ - RENSEIGNEMENTS ET RÉSERVATIONS AU 01 30 45 86 90, ET PAR MAIL : centreculturel@boisdarcy.fr ■

Odyssées en Yvelines, pour voyager avec la création

Odyssées en Yvelines est une biennale de création théâtrale pour l'enfance et l'adolescence, conçue par le Théâtre de Sartrouville - Centre National Dramatique, avec le Soutien du Conseil général des Yvelines. L'aventure d'Odyssées en Yvelines permet d'encourager la création artistique d'aujourd'hui, et offre la possibilité à chacun, notamment aux jeunes, d'accéder à la culture et obtenir des clés de compréhension du monde qui les entoure.



CENTRE CULTUREL

Programmation Jeune public :

- 11 mars à 15h : ***Le makrout au chocolat*** (théâtre)
- 8 avril à 15h : ***Pénélope*** (marionnettes)

Programmation Tout public :

- 5 et 6 mars à 20h30 : ***Ma mère commence à mourir juste un peu*** (théâtre)
- 13 mars à 20h30 : ***Électre*** (théâtre)
- 21 mars à 20h30 : ***Volo*** (concert)
- 27 mars à 20h30 : ***Vincent Roca*** (humour)
- 2 avril à 21h : ***La Boîte à ZIK'*** (jazz)
- 29 avril à 20h30 : ***Fred*** (chanson française)

RENSEIGNEMENTS : 01 30 45 86 90

MÉDIATHÈQUE

- 7 mars de 10h30 à 11h : **Bébé Bouquine** (0 à 3 ans - sur inscription)
- 14 mars de 10h30 à 11h30 : **L'Heure du Conte** (à partir de 4 ans - sur inscription)
- 14 mars à 20h30 : **Ciné-ados** (à partir de 12 ans)
- 18 mars à 15h : **Ciné-goûter** (4 ans et +)
- 1er avril à 15h : **Ciné-goûter** (10 ans et +)
- 3 avril à 20h30 : ***Comme si la terre parlait*** (Lecture-Concert)
- 4 avril de 10h30 à 11h30 : **Croq'livres** (de 0 à 3 ans)
- 8 avril de 10h à 11h : **L'Heure du Conte** (à partir de 4 ans - sur inscription)

RENSEIGNEMENTS : 01 30 07 00 50 ■



Bon à savoir

➔ ERRATUM
LE TRI SÉLECTIF, MODE D'EMPLOI

Une erreur s'est glissée dans le dernier numéro du journal. Pour obtenir toutes les informations relatives au tri sélectif ou à la gestion des déchets dans votre ville, un Numéro Vert est à votre disposition :

N° Vert 0 800 284 524
appel gratuit depuis un poste fixe

➔ LA VILLE RECRUTE
UN RESPONSABLE ADJOINT DE RESTAURATION
(Direction de l'Action Éducative)

Poste à temps complet, du lundi au vendredi avec travail ponctuellement en soirée, samedi, dimanche, ou jours fériés. **Mission principale** : Vous serez chargé(e) de contribuer au fonctionnement du service Restauration Municipale en assistant le responsable. Participer au fonctionnement et à l'entretien des locaux du restaurant scolaire "Vigée-Lebrun". Assurer les responsabilités et les charges du chef de service pendant son absence. Poste à pourvoir pour le 23 mars 2009.

MERCI D'ADRESSER VOTRE CANDIDATURE MOTIVÉE PAR ÉCRIT À MONSIEUR LE MAIRE - DIRECTION DES RESSOURCES HUMAINES, 2, AVENUE PAUL VAILLANT-COUTURIER 78390 BOIS D'ARCY.

Retrouvez le descriptif complet du poste sur le site de la ville : www.boisdarcy.fr



➔ SALON DES SENIORS À PARIS LES 26, 27 ET 28 MARS PROCHAINS
Toutes les réponses
sur la retraite

À quel âge partir ? Quelles démarches entreprendre, quand et auprès de quel(s) organisme(s) ? Comment reprendre une activité quand on est retraité ? Quelles sont les aides existantes ?

Parce que la retraite est un sujet d'interrogation et de préoccupation pour beaucoup de Français, l'Agirc et l'Arrco, la Cnav, l'Ircantec et le RSI, cinq des principaux régimes obligatoires de retraite de base et complémentaire, donnent rendez-vous aux retraités, actuels ou futurs, sur l'Espace Retraite et Protection sociale. Réunis sur le même stand, des conseillers en réglementation se tiennent à la disposition des visiteurs pour répondre à leurs questions au cours d'entretiens individuels. En complément de ces rencontres, des micro-conférences d'une vingtaine de minutes seront animées par des médecins. Faire le plein de trucs et astuces pour entretenir sa mémoire et sa forme, s'informer sur les dernières connaissances en matière de lutte contre la maladie d'Alzheimer, faire le point sur les actions de prévention et les aides proposées par les organismes… Sans oublier un quiz, pour parfaire ses connaissances en matière de retraite, et gagner de nombreux cadeaux !

INVITATIONS, INFOS ET PROGRAMME DES MICRO-CONFÉRENCES :
www.lassuranceretraite.fr, www.le-rsi.fr www.agirc-arrco.fr, www.ircantec.fr
RENDEZ-VOUS AU SALON DES SENIORS, ESPACE RETRAITE ET PROTECTION SOCIALE, PARC DES EXPOSITIONS DE PARIS, PORTE DE VERSAILLES, HALL 2-2 DE 10H À 19H (MÉTRO PORTE DE VERSAILLES)

➔ JEU CONCOURS
"Notre amie l'Eau du Robinet"

Jeunes des Yvelines, tous à vos stylos ! Participez au concours "Notre amie l'eau du robinet". Un bon moyen de s'amuser tout en apprenant des choses sur l'eau du robinet, de son prélèvement en milieu naturel jusqu'à sa distribution au sein de nos maisons.

L'objectif du concours "Notre amie l'eau du robinet" consiste à sensibiliser les jeunes à l'utilisation de l'eau. Lancé depuis le mois de janvier, il est organisé par l'association Yvelines Environnement en liaison avec l'Inspection Académique des Yvelines, avec le soutien de la DIREN Île-de-France, du Conseil général des Yvelines, de la Chambre de Commerce et d'industrie de Versailles Val-d'Oise/Yvelines, de l'INRA, de l'ONF, d'Agro ParisTech, de la Lyonnaise des Eaux Suez et de la SEVESC. Les jeunes de 5 à 15 ans devront remplir une grille de mots qui se trouve sur les bulletins de participation du concours, accessibles à tous sur demande aux guichets de toutes les gares SNCF du département. **Après avoir complété leur grille, ils devront illustrer par des dessins la phrase : "Jour après jour, nos robinets nous apportent l'eau dont nous avons besoin. D'où vient-elle ? Que devient-elle ?"**. Ce concours constitue le support d'un travail dans de nombreuses classes de primaire, de collège et dans les centres de loisirs du département. Pour les jeunes qui rencontreraient quelques problèmes pour découvrir à quels mots font références les définitions de la grille, des indices sont donnés dans les colonnes du journal "Les Nouvelles de Versailles" depuis le mois de janvier. **Les lauréats seront récompensés le 19 mai au Palais des Congrès de Versailles par des livres et des sorties pédagogiques.**

POUR PLUS D'INFORMATION : http://www.yvelines-environnement.org/
ET À PARTIR DU SITE DE LA VILLE : www.boisdarcy.fr

CARNET

NAISSANCES 2008 - 2009

10 déc.	Raphaël PLAZE
18 déc.	Axel GADOIS
18 déc.	Kerian DELIS
27 déc.	Nina ALVES

Si vous souhaitez faire paraître une photo lors des déclarations de naissance, contactez la Direction de la Communication 01 30 45 86 83 communication@boisdarcy.fr

DÉCÈS 2008 - 2009

4 déc.	Lucette MENARD (78 ans)
5 déc.	Yvonne PIERRE veuve TAUPIN (80 ans)
23 déc.	Reine JUNG (79 ans)
24 déc.	Jean ADELT (82 ans)
6 janv.	Marie-Anna COURTAY veuve CARIOU (88 ans)
19 janv.	Serge BERJONNEAU-BRIDET (70 ans)
22 janv.	Dominique JAMIN (54 ans)

MARIAGES 2008 - 2009

20 déc.	Patrice PORTECOP et Mareva JOACHIM
17 janv.	Julien COLAS et Cécile BAETENS



Baptiste LESSIRARD, 20 décembre 2008 — *Meredith VASSORT, 29 décembre 2008* — *Eléonore BIOU, 15 décembre 2008* — *Esteban SAGORY, 6 novembre 2008* — *Ethan BLINET, 14 décembre 2008*




Gauthier TISSERAND, 7 janvier 2008 — *Kelyan BARQ--SAAVEDRA, 6 décembre 2008* — *Lélio JACQUET, 21 décembre 2008* — *Lizandro NETO--RODRIGUES DE SOUSA, 29 décembre 2008* — *Lou-Ann MORIN, 22 novembre 2008*




Maxine CAUCHY, 24 novembre 2008 — *Xavier CAUCHY, 24 novembre 2008* — *Maylis MONTAGNIER, 20 décembre 2008* — *Nolhan PAPET--MORLAES, 10 janvier 2009* — *Samuel MONTEIRO, 17 décembre 2008*





Timéo DOS SANTOS OLIVEIRA, 24 novembre 2008 — *Jules HUAU, 19 janvier 2009* — *Jules HODEN, 14 janvier 2009* — *Rafaël BENTO MARTINS, 23 janvier 2009* — *Léandro LE PIVERT, 30 janvier 2009*

➔ INSCRIPTION DES ENFANTS
SÉJOURS D'ÉTÉ 2009

Les inscriptions aux prochains séjours d'été se dérouleront du lundi 23 mars au vendredi 3 avril inclus, auprès du service Scolaire-Enfance de la mairie.

Pour les inscriptions par correspondance, les fiches de renseignements devront parvenir au service avant le vendredi 3 avril dernier délai. Pour que l'inscription soit prise en compte, les fiches devront impérativement être accompagnées :

- d'un acompte de 50 € (chèque libellé à l'ordre du Trésor Public),
- de la photocopie d'un justificatif de domicile (dernière quittance EDF, téléphone, loyer, etc.)

POUR TOUT RENSEIGNEMENT : SERVICE SCOLAIRE-ENFANCE
TEL : 01 30 45 83 70



Carnet & agenda

Agenda



> PERMANENCES DU MOIS DE MARS

SAMEDIS 14 ET 28 / À PARTIR DE 10 H
HÔTEL-DE-VILLE
CONSULTATIONS JURIDIQUES
SUR RENDEZ-VOUS 01 30 45 83 83

JEUDI 19 / 18 H 30 - 19 H 30
ALLÔ M. LE MAIRE ? 01 30 45 83 99
Dialoguez avec Claude Vuilliet, Maire de Bois d'Arcy

MARDI 24 / À PARTIR DE 14 H
HÔTEL-DE-VILLE
CONTRIBUTIONS DIRECTES

> PERMANENCES DU MOIS D'AVRIL

SAMEDIS 4 ET 25 / À PARTIR DE 10 H
HÔTEL-DE-VILLE
CONSULTATIONS JURIDIQUES
SUR RENDEZ-VOUS 01 30 45 83 83

MARDI 28 / À PARTIR DE 14 H
HÔTEL-DE-VILLE
CONTRIBUTIONS DIRECTES

JEUDI 30 / 18 H 30 - 19 H 30
ALLÔ M. LE MAIRE ? 01 30 45 83 99
Dialoguez avec Claude Vuilliet, Maire de Bois d'Arcy

> DÉCHETS DIVERS

JEUDIS 5 MARS ET 2 AVRIL
RAMASSAGE DES ENCOMBRANTS
Les encombrants doivent être sortis la veille au soir du jour de collecte, dans la limite de 2m³ par foyer et par collecte.

SAMEDIS 14 MARS ET 11 AVRIL
(DE 14 H À 18 H) DERRIÈRE LE MARCHÉ
COLLECTE DES DÉCHETS MÉNAGERS SPÉCIAUX
(ÉCOBUS, BENNE À GRAVATS ET BENNE À TOUT VENANT)
Sur présentation d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile

SAMEDIS 14 MARS ET 11 AVRIL
(DE 14 H À 18 H) DERRIÈRE LE MARCHÉ
RAMASSAGE DES DÉCHETS D3E*
*(ÉQUIPEMENT ÉLECTRONIQUE ET ÉLECTRIQUE)
Sur présentation d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile

LUNDIS 9, 16, 23, 30 MARS ET 6, 13, 20, 27 AVRIL
ZONES PAVILLONNAIRES
RAMASSAGE DES DÉCHETS VERTS

JEUDIS 12, 19, 26 MARS ET 2, 9, 16, 23, 30 AVRIL
ZONES COLLECTIVES
RAMASSAGE DES DÉCHETS VERTS

> AUDIT DE COMMUNICATION

Comme nous vous l'annoncions dans le dernier journal, un audit de communication est actuellement en cours de réalisation. Il a été confié à l'agence Idcommunes qui vient de terminer sa première analyse des supports existants. Début mars, en partenariat avec l'institut de sondage CSA, une enquête auprès des habitants sera effectuée par téléphone en soirée ou le samedi matin. Merci de réserver le meilleur accueil aux opérateurs qui pourraient être amenés à vous contacter chez vous. Notre objectif étant de savoir si vous connaissez les outils de communication que la ville édite et de connaître vos impressions et vos attentes. Pour de plus amples informations vous pouvez contacter la Direction de la Communication au 01 30 45 86 85.


Vincent ROCA
Une heure de gaîté
près de chez vous
VENDREDI 27 MARS À 20H30
Humour au Centre Culturel